



ÉVALUATION FINALE

RENFORCEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES PÊCHEURS ET MAREYEUSES SUR LE LITTORAL DU LAC TANGANYIKA (SAPEMA)

ÉVALUATEURS : STÉPHANE VANCUTSEM & JEAN-MARIE TSHIBANDA - HMST
DATE DE L'ÉVALUATION : MAI - JUILLET 2023



PAYS DE MISE EN ŒUVRE :
BURUNDI



BUDGET :
599 038 €



PORTEUR DE PROJET :
ESSENTIEL

PARTENAIRES :
SWAA-Burundi,
COPEDECOBU



DATE DE DÉBUT :
01/01/2020

DATE DE FIN :
01/10/2023

LE PROJET

Contexte

Au Burundi, la pêche s'étend sur tout le littoral du lac Tanganyika pour un nombre de travailleurs directs et indirects estimé à 40 000 personnes. La promiscuité est importante et la demande de faveurs sexuelles de la part des pêcheurs est un facteur de transmission de maladies contagieuses. Les populations des plages et ports ne viennent pas seulement du Burundi mais aussi des pays limitrophes (Rwanda, Tanzanie et République démocratique du Congo).

Les pêcheurs et mareyeuses malades recourent souvent tardivement aux soins car la distance des structures sanitaires et le temps d'attente dans ces structures sont jugés trop longs. Or, la population des pêcheurs, des femmes mareyeuses, restauratrices et des enfants de cette communauté est exposée aux risques en matière d'infection au VIH, IST, grossesses non désirées ainsi qu'au choléra, tuberculose et paludisme. De façon générale, les interventions communautaires en santé atteignaient très peu la population de cette communauté de pêcheurs.

Mode opératoire du projet

Le projet est piloté en consortium, composé du porteur et de ses deux partenaires de mise en œuvre. ESSENTIEL (basée en France) est le partenaire technique et financier du projet. La SWAA-Burundi assure le suivi opérationnel du projet et apporte son expertise sur les questions de santé sexuelle et reproductive mais aussi de genre. La coopérative COPEDECOBU représente les pêcheurs. Elle apporte son expertise quant à leurs besoins et favorise leur appropriation du projet.

OBJECTIFS

Objectif général

Renforcement de l'accessibilité aux services de prévention et de sensibilisation en santé sexuelle et de la reproduction, HIV, IST, hépatites, tuberculose et paludisme auprès des pêcheurs et mareyeuses sur le littoral du Lac Tanganyika.

Objectifs spécifiques

- **OS1** : Renforcer l'accès des pêcheurs, mareyeuses et travailleuses du sexe sur le littoral du Lac Tanganyika au dépistage des maladies sexuellement transmissibles (HIV, IST, hépatites) et développer les services de prévention et de sensibilisation en santé sexuelle et de la reproduction, au paludisme et à la tuberculose.
- **OS2** : Accompagner la formalisation des démarches engagées par la COPEDECOBU et la SWAA en matière d'accès des populations de pêcheurs aux services de santé pour faciliter leur extension.
- **OS3** : Soutenir une démarche de plaidoyer national pour une meilleure prise en compte des spécificités de la communauté de pêcheurs et des ports dans les politiques et stratégies nationales de santé.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Pertinence

Le projet trouve toute sa légitimité par rapport au contexte du Burundi et aux contraintes initialement identifiées. Pour faire face à celles-ci, le projet tente de combiner plusieurs approches au pouvoir transformatif pour l'amélioration de l'accès aux soins de ces populations : l'éducation par les pairs, la stratégie avancée en santé communautaire, le partenariat avec les centres de santé de proximité et le plaidoyer au niveau national.

Efficacité

L'efficacité du projet est bonne. Concernant l'objectif spécifique 1 (OS1), les résultats sont globalement atteints : en fin de projet, 3 postes de santé sont opérationnels, le nombre de séances de sensibilisation ainsi que le nombre total de participant.e.s à ces séances ont été souvent supérieurs à ce qui était attendu. Cela témoigne de l'engouement des pairs-éducateur.rice.s (PE), de l'intérêt des communautés cibles pour le projet et du bon encadrement par l'équipe. L'accompagnement sur mesure (dépistage et référencement via la stratégie avancée et les partenariats avec des centres de santé) permet d'améliorer considérablement la qualité de la prise en charge médicale de la communauté des pêcheurs et mareyeuses. Concernant l'OS2, le projet a surtout appuyé l'élaboration de la stratégie genre de la SWAA-Burundi. Concernant l'OS3, le résultat est atteint avec une plus grande visibilité auprès des différentes parties prenantes du droit à la santé de la communauté des et ce, tenant compte de leurs spécificités. Ce plaidoyer se manifeste concrètement via la reconnaissance de la spécificité des pêcheurs comme population à haut risque de VIH et des IST dans le plan stratégique national du Conseil national de lutte contre le sida.

Efficience

L'efficience du projet est jugée bonne, malgré les événements extérieurs qui ont impacté le bon déroulement du projet (inondations, Covid-19). En particulier, son efficience organisationnelle est soulignée : reprogrammation opérationnelle et budgétaire liée à de nouvelles activités de lutte contre la COVID-19, nombre de pair-éducateurs réajusté (privilégier des sessions de recyclage pour les PE formés plutôt que d'en former davantage) et nombre de séances de sensibilisation réajusté (les moyens proposés au début du projet étaient certainement surévalués au regard des possibilités de mise en œuvre).

Impact

Grâce aux sensibilisations, les communautés bénéficiaires voient leurs connaissances améliorées sur les maladies et ressentent la nécessité d'aller se faire soigner le plus tôt possible. Certains PE sensibilisent aussi au sein de leur entourage. La stratégie avancée facilite le travail des centres de santé partenaires en permettant de mieux cibler et orienter différentes catégories de patients comme les travailleuses du sexe ou les PVVIH (notamment les perdus de vue). On constate également l'augmentation de la fréquentation des centres de santé par la communauté des pêcheurs.

Durabilité

Atouts soutenant la durabilité : responsabilisation des organisations partenaires qui découle de leur participation active au projet, proximité de la Fédération des pêcheurs et de la COPEDECOBU avec ses adhérents contribuant à l'appropriation sociale du projet, renforcement des compétences des PE, ancrage dans les politiques publiques de santé des besoins spécifiques des communautés de pêcheurs. Contraintes : fonctionnement des postes de santé non garanti au-delà du terme du projet, statut des PE à l'avenir, difficultés d'accessibilité financière des cibles limitant l'accès aux soins, ou encore insuffisance de fonds propres de la COPEDECOBU.



Conclusions et recommandations

- Le niveau d'atteinte des résultats est globalement positif et deux changements majeurs sont à souligner : (1) l'amélioration des conditions sanitaires des communautés de pêcheurs et mareyeuses en termes de prévention et d'accès aux soins ; (2) une meilleure connaissance des spécificités de la communauté des pêcheurs et des mareyeuses pour leur intégration dans les stratégies nationales comme population clé nécessitant des orientations et interventions spécifiques adaptées à leurs besoins. Il reste cependant des défis importants en termes de durabilité.
- Les principales recommandations faites à ESSENTIEL en tant que porteur du projet sont les suivantes : (1) poursuivre l'animation de séances de réflexion avec les autres membres du consortium sur les enjeux liés à la pérennité des acquis de la phase 1 et ceux liés à une stratégie de sortie ; (2) responsabiliser davantage la COPEDECOBU dans la gestion du projet, dans une perspective de durabilité et d'autonomisation du principal partenaire de mise en œuvre.
- L'ensemble des membres du consortium devraient plaider auprès du ministère de la Santé Publique et de lutte contre le Sida et divers partenaires techniques et financiers pour : (1) un renforcement des capacités matérielles et organisationnelles des centres de diagnostic et de traitement de la tuberculose ; (2) le renforcement de chaque centre de santé partenaire dans le développement de stratégies avancées auprès des communautés de pêcheurs ; (3) le statut des pair-éducateur.rices ; (4) la durabilité des postes de santé.
- Enfin, dans le but de mieux faire face aux problèmes d'accessibilité financière des cibles, il est recommandé d'appuyer la création : (1) d'une mutuelle de santé communautaire ; (2) d'activités génératrices de revenu (au niveau de la Fédération des pêcheurs et des mareyeuses).

DÉCEMBRE 2023